BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

### Annonce n° 1

### 01 – AIN

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

### Ventes et cessions

958 501 751 RCS Bourg-en-Bresse.
**OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Sigle :* ODIF.
*Capital :* 600000.00 EUR.
*Adresse :* Zac des Baterses, 118 Chemin du Sermoraz, Beynost01700 Miribel.
*Oppositions :* Art. L.236-15 du code de commerce.
*Commentaires :* AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seings privés du 24/05/2024, la société par actions simplifiée OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF, au capital de 600 000 €, ayant son siège social à BEYNOST (Ain) 118, chemin du Sermoraz – ZAC des Baterses, immatriculée sous le numéro 958 501 751 RCS BOURG EN BRESSE, et la société par actions simplifiée WINK, au capital de 8 000 €, ayant son siège social à BEYNOST (Ain) 118, chemin du Sermoraz, immatriculée sous le numéro 440 389 021 RCS BOURG EN BRESSE, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la société WINK par la société OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF. L'évaluation des biens transmis s'établit à : -Actif.184 285 € -Passif.66.600 € -Actif net positif.117.685 € Le rapport d'échange est de 9,315 environ actions de la société WINK pour 1 action de la société OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF. Pour rémunérer cet apport, la société OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF augmentera son capital de 42.453,60 € par la création de 931 actions de 45,60 € de nominal chacune, assorties d'une prime de fusion de 16,88 € par action, soit une prime de fusion globale de 15.715,28 €, inscrite à un compte « prime de fusion ». Ces actions nouvelles seront attribuées aux associés de la société WINK, à raison de 931 actions de la société OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF en échange des 100 actions de la société WINK. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2024 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La société WINK sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été établi notamment sous la condition suspensive de son approbation par les assemblée générales extraordinaires des sociétés OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS – ODIF et WINK. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE le 27/05/2024 pour chacune des sociétés OFFICE DE DIFFUSION DE PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS - ODIF et WINK. Les créanciers

des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans le délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..

